

Concerne : labellisation club Rollingchairs

Madame, Monsieur,

Suite a votre questionnaire, nous avons été trouvés les responsables des salles de sports que nous occupons. Ces deux salles sont parfaitement accessibles mais le label ACCES I n'était pas en vigueur et donc pas possible de l'avoir. Ces centres sportifs ont été subventionnés car parfaitement accessibles douches ascenseur, bar, terrain, parking, toilettes. J'ai demandé a Sebastien Xhrouet un membre de votre comité ce que je pouvais faire et il m'a répondu que je devais lui fournir la preuve de l'échange de courrier. Je me permets de vous dire que je n'ai pas d'autres possibilités de revendique quoi que soit par rapport a l'accessibilité. Ci-joint les réponses des responsables de ces centres.

Bonjour Monsieur Balsacq,

Au moment de la construction du complexe, toutes ces normes ont bien été respectées vu que l'octroi du subsides Infrsports (Région Wallonne) dépendait aussi de cela.

Par contre, à l'heure actuelle, bien que toutes les conditions d'accessibilités soient toujours bien en place, je ne sais pas quelles sont les critères actuels de la Région Wallonne et ne peux donc pas vous remttre ce genre d'attestation.

Bien à vous,

Lors de l'obtention des subsides d'Infrsports, la RCA AnSports avait l'obligation de rendre le complexe accessible aux PMR, ce qui est le cas.

Par contre, la reconnaissance ACCESS I n'a pas été demandée vu qu'elle n'existait pas à l'époque.

Nous avons demandé la réalisation de cette étude à la piscine mais ce n'est pas prévu pour le Complexe François Heine. En effet, cette analyse a un cout et elle n'est pas à l'ordre du jour.

Bien à vous,



REMMO Philippe
Directeur de la Régie AnSports

Bonjour André,

Je suis en discussion avec Acces-i pour voir ce qu'il en est au niveau de leur label.

Bien à toi

Luc Larmuseau
Gestionnaire CSL **Verlaine**

Je vous remercie et vous prie d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.